



CONSERVATOIRE DES
COLLECTIONS
VÉGÉTALES
SPÉCIALISÉES



MANIFESTE POUR LA DÉFENSE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL VIVANT© PATRIMOINE VÉGÉTAL, PATRIMOINE CAPITAL

À l'aune des bouleversements géopolitiques, climatiques, sociaux, culturels, économiques et environnementaux apparus ces dernières années, c'est l'heure pour les collectionneurs de plantes de faire un point d'étape pour savoir ce qui fait sens et dans quelle direction aller. Que représentent les collections de plantes auprès du grand public, des aménageurs, des responsables de collectivités territoriales, des différentes organisations œuvrant pour la sauvegarde de la biodiversité ? Quels outils sont-elles pour le développement culturel et économique de nos terroirs et territoires au bénéfice du bien-être de ses habitants ? C'est bien le débat posé par la troisième Université du CCVS à Paris en présence d'experts européens ces 14 et 15 septembre 2023. C'est bien la reconnaissance officielle de ce Patrimoine Végétal Vivant qui est affirmée et demandée, ici, auprès de tous les responsables politiques nationaux et européens.

Comme chacun sait, la notion de patrimoine est complexe et globale. Toutes les formes de patrimoine sont liées, connectées et interdépendantes. Et pourtant, si le patrimoine bâti ou le patrimoine immatériel sont reconnus depuis longtemps, il n'en est pas de même pour le patrimoine végétal vivant© (PVV©). Le végétal est le maillon essentiel de la chaîne du vivant, indispensable aux activités humaines. C'est bien l'Homme qui a besoin des plantes pour vivre, et non pas l'inverse. Il s'agit de réunir nos efforts pour mieux connaître et mieux reconnaître les plantes sauvages et cultivées, botaniques et horticoles, et les conditions de leur conservation. Il en va de notre devenir de ne pas considérer les végétaux comme seulement une matière première à dilapider au profit de quelques-uns. Ce temps de reconnaissance du PVV© requiert aussi une redécouverte de son propre territoire. Le compagnonnage équilibré Hommes & Plantes n'a jamais été autant d'actualité.

Le Patrimoine Végétal Vivant© (PVV©) est composé de l'ensemble des plantes sous toutes leurs formes, en situation isolée ou regroupée. Ces végétaux sont un patrimoine sauvage, in situ ou ex situ, ou un patrimoine horticole associé à un savoir-faire. Ces arbres, arbustes, vivaces, plantes annuelles..., peuvent être réunis en collections spécialisées et documentées, sur des sites spécifiques ou dans des réseaux de sites pour mieux qualifier leurs facultés d'acclimatation.

Le PVV© est un héritage à transmettre. Partager pour préserver ces trésors botaniques et cultivés implique aussi le mot héritage, ce qu'on laissera aux générations suivantes. Nous sommes les héritiers de ce patrimoine végétal vivant rassemblé et étudié par des générations de jardiniers, en passant par les grands botanistes et explorateurs, obtenteurs et hybrideurs émérites, des institutions scientifiques aux particuliers passionnés... Au XVIII^e siècle s'est ouverte en Europe une phase d'introduction et de diffusion de plantes nouvelles sans précédent, véritable coffre-fort botanique à préserver et à valoriser.

C'est bien dans les ressources phylogénétiques de ce Patrimoine Végétal Vivant© que l'on pourra trouver des éléments de résilience et des réponses innovantes pour faire face aux changements brutaux actuels tels que l'évolution climatique, les modèles économiques, les changements sociaux et sociétaux, les nouvelles attentes des consommateurs, les graves problèmes phytosanitaires, les préoccupations de santé et de sécurité alimentaire...

La reconnaissance du PVV© se construit par un label national et européen. Ce manifeste est une demande de reconnaissance officielle du Patrimoine Végétal Vivant© par l'octroi d'un label PVV©. Ce label national et européen sinon universel reste à construire ensemble. Il a pour objectif de sensibiliser nos contemporains à l'importance des végétaux, marqueurs culturels de l'histoire des Hommes. Il permettra de solliciter diverses fondations et fonds nationaux ou européens afin de lancer de grands projets de sauvegarde et de transmission. Il devra être pris en compte par les divers documents de communication, d'aménagement du territoire et d'urbanisme et sera parfaitement complémentaire des dispositifs existants plus orientés sur une dimension d'exploitation de droits que sur une reconnaissance patrimoniale au sens large.

Ce premier manifeste initié par le CCVS est signé par un panel d'associations nationales et européennes dédiées à la valorisation du PVV©, et par toute personne sensible à ce sujet. Il a pour vocation à être enrichi au fur et à mesure des actions réalisées.